
Évaluation de l'implantation de l'approche de médiation dans les services de protection de la jeunesse : l'expérience de trois centres jeunesse du Québec

GILLES MIREAULT, chercheur
LUCIE CAMIRÉ, agente de planification,
programmation et recherche
DIANE CHOUINARD, travailleuse sociale

Une étude d'implantation de l'approche de médiation a été réalisée dans trois centres jeunesse québécois afin de comprendre comment « se comporte » l'approche de médiation dans la réalité clinique des CJ, de mieux planifier son implantation et de pouvoir anticiper les obstacles cliniques et organisationnels. Trois aspects ont été documentés dans le cadre de cette évaluation, soit les ressources et les moyens consentis par les établissements dans la mise en place de l'approche, l'application de l'approche dans les dossiers des usagers de même que les difficultés et les facteurs facilitant l'application de l'approche dans la pratique des intervenants. Les résultats indiquent que les trois centres jeunesse ont investi des sommes importantes pour la promotion de cette approche dans leur établissement, la formation des intervenants et la mise en place de mesures de soutien et d'encadrement. En outre, différents indicateurs permettent d'avancer que 20,8 % (application intégrale) et 31,7 % (application minimale) des dossiers à l'étude provenant du secteur évaluation/orientation ont été traités conformément à l'approche de médiation. Enfin, les intervenants soulignent que la maîtrise de l'animation du processus de médiation, le temps nécessaire à l'organisation des rencontres et le délai de réponse à leur demande de consultation constituent des freins à l'application de l'approche. Par contre, le soutien de leurs gestionnaires, la présence d'autres collègues formés dans leur équipe et les succès connus dans les situations où l'application de l'approche a été tentée contribuent à renforcer leur motivation à s'approprier cette approche.